

Information pour les parents

Toutes les voies  
sont ouvertes !



En collaboration avec :  
In Zusammenarbeit mit:



Regionales Schulinspektorat  
Biel/Bienne - Seeland

Inspection scolaire régionale  
Bienne-Jura bernois



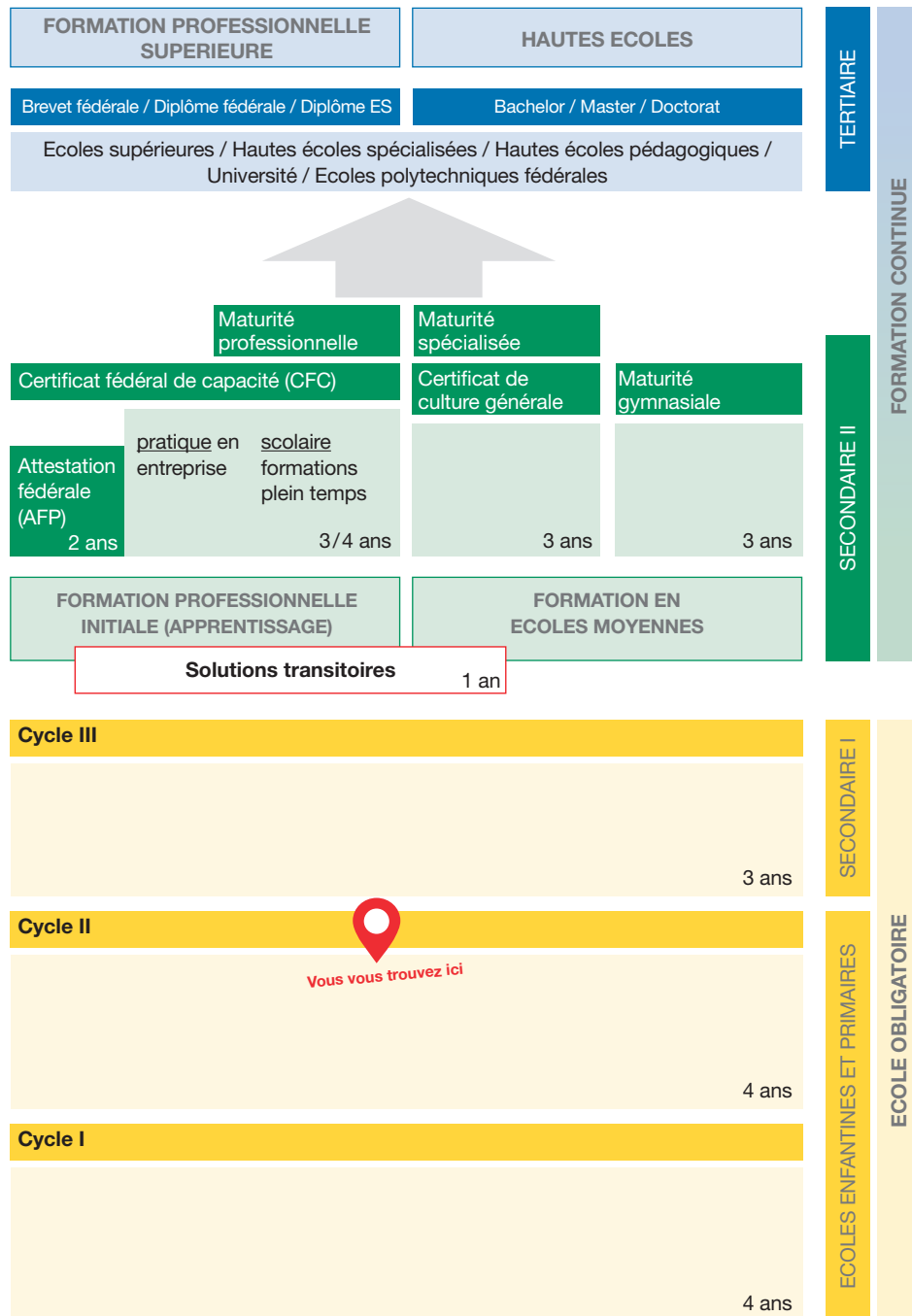
Verein  
seeland.biel/bienne

Jura bernois.Bienne  
seeland.biel/bienne

wirtschaftskammer  
biel-seeland  
chambre  
économique  
bienne-seeland



## Système de formation Suisse



Après la formation professionnelle initiale, il est possible de suivre diverses formations professionnelles supérieures (exemples : ES, brevet, diplôme). Avec une maturité professionnelle ou une maturité spécialisée et l'achèvement d'une «Passerelle» (acquisition de compétences spécifiques supplémentaires) et/ou un stage, l'entrée dans une haute école spécialisée, dans une haute école pédagogique ou une université est possible. L'obtention d'un bachelor ou d'un master est donc réalisable à la fois par la voie de la formation professionnelle initiale ou par la voie d'une école générale. En fait : « Toutes les voies sont ouvertes ! ».

L'apprentissage pour l'obtention d'un **certificat fédéral de capacités (CFC)** dure de 3 à 4 ans. La **maturité professionnelle** peut être obtenue pendant l'apprentissage (en parallèle) ou après l'apprentissage.

Les **Ecoles de culture générale (ECG)** offrent entre autres diverses formations orientées vers les métiers de la santé, et du travail social. Elles durent 3 ans, et peuvent, en prolongeant d'une année, aboutir à une **maturité spécialisée**.

Le **Gymnase** dure 3 ans (évt 4 ans avec le Gymnase bilingue) et aboutit à une **maturité gymnasiale**. Entrée au Gymnase possible dès la 11H pour le Gymnase bilingue et à la fin de la scolarité obligatoire pour le Gymnase.

L'**attestation fédérale (AFP)** est atteinte après un apprentissage de deux ans. Ensuite, il y a possibilité de poursuivre un apprentissage CFC écourté.

L'**Ecole de commerce (ESC)** offre une formation professionnelle et secondaire de trois ans. Il aboutit à l'obtention d'un diplôme (CFC). Une formation de quatre ans permet d'obtenir la maturité professionnelle.

### Solutions transitoires

Le canton de Berne offre des formations transitoires pour jeunes et adolescents, qui, malgré tous leurs efforts, n'ont pas trouvé de solution pour la période postérieure à la 11H et n'ont pas en l'état les qualifications nécessaires pour le secondaire II (formation professionnelle initiale, formation en écoles moyennes, Gymnase).

### Cycle III (9 / 10 / 11 Harmos)

Au niveau secondaire, à partir de la 10H, le choix du métier est au centre de l'attention. D'une part, il s'agit de trouver un apprentissage avec des candidatures et des entretiens d'embauche et d'autre part d'entrer dans une école moyenne.

### Cycle II (5 / 6 / 7 / 8 Harmos)

Au cours de la 8H, vers 12 ans, il est décidé de la poursuite de la scolarité au niveau secondaire, en particulier des niveaux et des sections suivis.

### Cycle I (1 / 2 / 3 / 4 Harmos)

L'école enfantine est fréquentée à partir de l'âge de quatre ans, après quoi la 3H commence vers 6 ans, c'est-à-dire l'entrée dans la première année du cycle primaire.